ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

football

Question écrite n° 38111

Texte de la question

Alors que les couleurs du drapeau français sont très présentes sur la nouvelle tenue de l'équipe de France de football, M. Dino Cinieri demande à Mme la ministre déléguée aux affaires européennes s'il ne lui paraît pas opportun d'inciter la fédération française de football, et par extension toutes les fédérations sportives dont les ressortissants participent à des compétitions internationales, à y ajouter le drapeau européen. Cela afin d'affirmer notre appartenance à ce territoire et de rapprocher ses institutions des citoyens français.

Données clés

Auteur : M. Dino Cinieri
Circonscription : Loire (4e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 38111
Rubrique : Sports
Ministère interrogé : affaires européennes
Ministère attributaire : affaires européennes

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 27 avril 2004, page 3099